

Association Nice à Vélo
Association déclarée Loi 1901
Maison des Associations Nice Centre
3 bis rue Guignonis 06300 NICE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 4 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le quatre mars,
À 17h00,

Les adhérents de l'association Nice à Vélo se sont réunis sur convocation du Comité d'Administration en présentiel au local des Diabes Bleus situé au 29 route de Turin à Nice. 24 adhérents à jour de leur cotisation et 5 autres participants étaient présents sur 143 adhérents à jour de leur cotisation. La majorité des partenaires invités (Associations Cyclotrope, 0 déchets, Via-vélo, Choisir le Vélo, les Diabes Bleus, ainsi que le Café de l'Entreprise, la Maison de l'Environnement et l'Université Cote d'Azur) n'étaient pas représentés. Les associations ANV-XR et La Base étaient représentées par des membres Nice à Vélo présents.

Sophie Cipri est désignée secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

17h : Accueil des participants

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Signature de la feuille de présence

17h15 : Introduction

17h30 : Présentation des rapports financier et d'activité de l'année 2022

18h00 : Vote d'approbation des rapports financier et d'activité de l'année 2022

18h10 : Présentation des projets en cours et du budget prévisionnel 2023

18h50 : Présentation des candidats à l'administration, des candidats membres actifs

19h00 : Ateliers d'intelligence collective sur les orientations stratégiques de l'association

20h00 : Clôture de l'Assemblée générale et partage d'un moment convivial

L'AG a pris du retard à cause d'un souci informatique. Elle a commencé à 17h30 et s'est terminée à 20h30.

Première résolution

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan d'activité de l'année écoulée, nous joignons à ce PV le rapport d'activité du groupe de travail événements et promotion de la culture vélo et le rapport d'activité du groupe de travail cyclabilité. Les travaux du groupe de travail administration et le suivi des actions de sécurité routière ont également été présentés.

Ce rapport d'activité a été soumis au vote des adhérents présents.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan financier de l'année écoulée tel que joint à ce PV et l'a soumis au vote des adhérents présents. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration a proposé d'affecter l'excédent de l'exercice de 2 491 € au poste autres réserves de l'association. Il a soumis cette décision au vote des adhérents présents. Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Le Conseil d'administration a par la suite présenté les projets en cours et le budget 2023 et a invité les adhérents à faire savoir leur volonté de s'investir dans l'un des groupes de travail pour mener à bien les projets.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les membres actifs à faire savoir leur volonté d'intégrer le Comité d'Administration pour devenir responsable d'un groupe de travail.

Antonio De Toledo Barros Filho s'est présenté pour intégrer le Comité et devenir responsable d'un sous-groupe de travail du groupe événements et promotion culture vélo qui a pour but la gestion de la communication de l'association avec les adhérents et les partenaires par la création d'une newsletter trimestrielle.

Aucun des membres présents ne s'est prononcé contre cette intégration.

Nadja Graf et Guillaume Juzot ont exprimé le souhait de se retirer du comité d'administration car ils manquent de temps pour s'investir.

Jean-Marie Albert a également exprimé le souhait de se retirer du comité d'administration.

Claire Bellanger, Pascale Montrol-Amouroux, Florence Barcella, Gilles Borgaert, Daniele Sottile ainsi que Sophie Cipri renouvèlent leur mandat au sein du Comité d'Administration.

Fin des résolutions.

Le Comité d'Administration a ensuite invité les membres participants à participer à des ateliers d'intelligence collective autour de 3 thématiques :

- Qu'attendez-vous de l'association en tant que membre / membre actif ? Pour vous, quelle doit être la mission de l'association et ses priorités ?
- Quels besoins vous avez concernant le vélo à Nice ? Vision de la ville à vélo, qu'est-ce qu'il faudrait demander à la ville pour 2023 et suivant ?
- Objectif 2026 : part modale de 10% : comment convaincre les autres à passer au vélo ?

Les membres se sont répartis en 3 groupes avec les règles du jeu suivantes :

- Réflexion en groupe pendant 25 minutes avec feuilles et stylos
- Synthétisation des réflexions pendant 5 minutes
- Restitution des groupes à l'ensemble pendant 15 minutes avec débat de 5 minutes pour chaque groupe

Ces réflexions ont donné lieu à des pistes d'orientations stratégiques de l'association intéressantes et une vision à long terme de ce vers quoi l'association doit tendre.

Les restitutions manuscrites sont jointes à ce PV d'AG.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les participants à partager un moment convivial.

Les membres du Conseil d'Administration

Bellanger

Ballu

Lié

Dauvoine

Mazank

Quina

Cipi